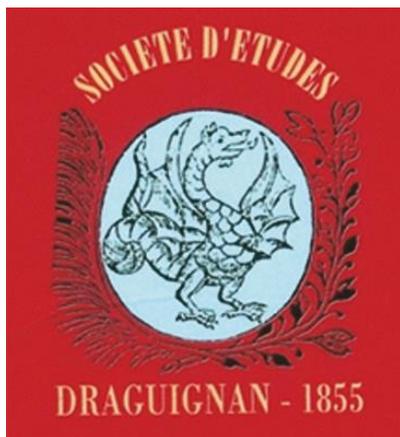


LA SOCIETE D'ETUDES SCIENTIFIQUES ET ARCHEOLOGIQUES DE DRAGUIGNAN ET DU VAR



PRESENTE

le mercredi 25 septembre 2024

à 18 h00, au siège 21 Allées d'Azemar

la conférence de Monsieur Jacques Rebière, président de LC2R – Draguignan :

« Le Bouclier Bleu » ou « la Croix Rouge du patrimoine » depuis la Convention de La Haye de 1954 jusqu'à la prévention des sinistres en milieu patrimonial »

Cette année 2024 marque le 70^e anniversaire de la Convention de La Haye, signée le 14 mai 1974, relative à la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Elle s'est élargie, le 26 mars 1999, à la protection du patrimoine sinistré : c'est pour y faire suite qu'a été créée l'association – loi de 1901 - le « Bouclier Bleu », instance consultative auprès de l'UNESCO et qui regroupe 4 associations internationales : ICOM, ICOMOS, CIA et IFLA.

Le « Bouclier Bleu France » s'est « ramifié » et le « Bouclier Bleu PACA » existe depuis mars 2024 : l'objectif est d'élargir son champ d'action pour être, comme la Croix Rouge, au plus près des populations.

A terme, un « Bouclier Bleu » varois et/ou dracénois devrait bientôt voir le jour.

Convaincus de l'importance de la Convention de La Haye et de son extension, **DPVa**, via le musée des ATP, la **Mairie** de Draguignan, via le Musée des Beaux Arts et l'**Ecole d'artillerie**, via son Musée, sont **partenaires associés de cette présentation**.

CULTURE
EN DRACÉNIE
PROVENCE
VERDON



DRAGUIGNAN
Musée
DE L'ARTILLERIE